



Investissez dans la formation de vos collaborateurs de demain 
 et financez votre recherche d'aujourd'hui.

Qu'est-ce que la Taxe d'apprentissage ?

La Taxe d'apprentissage (TA) est un impôt obligatoire versé avant le 1er mars de chaque année par l'employeur au titre de l'année civile.

Cet impôt présente deux particularités :

- Chaque entreprise a la liberté de choisir et de désigner le ou les bénéficiaire(s) de son versement.
- Le versement de la taxe d'apprentissage se fait obligatoirement auprès d'un Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage (OCTA*) qui sert d'intermédiaire.

La taxe d'apprentissage 2012 est calculée sur la masse salariale versée en 2011. Cette année, la **date limite de paiement est fixée au 29 février 2012.**



Usinage avec la Skymill

La répartition

L'IUT est habilité à recevoir la taxe d'apprentissage, via les OCTA*, au titre du quota et du hors quota (barème).

La partie quota est réservée aux formations par apprentissage.

La partie hors quota (barème) est destinée à l'ensemble de nos formations professionnelles initiales pour les catégories B et C, avec possibilité de cumul pour les catégories voisines (B + C et B + A)**.

Pour que la règle de cumul soit prise en compte, il convient de préciser clairement ce choix au moment du versement auprès de votre organisme collecteur répartiteur.

La Taxe d'Apprentissage pour l'IUT : comment est-elle utilisée ?

La taxe d'apprentissage est une ressource indispensable pour l'IUT et qui favorise son autonomie en maintenant et améliorant la qualité de ses formations et en assurant son développement.

Les dépenses effectuées au titre de la taxe d'apprentissage concernent :

- la rémunération d'intervenants professionnels,
- les voyages d'études,
- la prestation de services par les entreprises,
- l'achat, la location et l'entretien de matériel et de biens d'équipement pédagogiques et professionnels tels que :



Portique de mesure 3D
Contrôle par contact.



Visite d'entreprise



Laboratoire de langues
Carrières sociales



Imprimante 3D couleur ZCorp
Réalisation de pièces prototypes 3D en couleur par impression couche par couche.

Bras de mesure 3D articulé
Contrôle de pièces par contact.



Salle de CAO mécanique
CMTA V5



* Liste des OCTA sur : http://www.emploi.gouv.fr/formation_professionnelle/octa

** Correspondance des catégories de répartition du hors quota par rapport aux niveaux de diplômes de l'IUT : voir feuille « annonce de versement » jointe.

/// L'IUT : la formation, la recherche et les partenaires professionnels

L'IUT de Figeac s'inscrit dans son environnement industriel et commercial par des échanges et une offre de formations en lien avec ce tissu économique. Ceci se traduit par :

/// La co-construction de l'offre de formation

- Participation des partenaires à la définition de l'offre de formation existante et aux projets de formation :
 - DUT « Génie thermique et énergie » en sept. 2012.
 - Option « éducateur spécialisé » du département Carrières Sociales en sept. 2012.
 - LP « management des échanges internationaux » en sept. 2013
- Participation des partenaires aux conseils d'administration et de département de l'IUT.



/// R&D : les partenariats scientifiques et technologiques

- Les équipes de recherche sont à votre écoute pour répondre à vos projets de R&D et vous permettre de vous développer grâce à l'innovation. Plusieurs thématiques de recherche appliquée sont traitées à l'IUT, au plus proche de vos équipes et de vos problématiques :
 - Mécatronique (capteurs et actionneurs) / Usinage à grande vitesse / Vision pour la robotique / Modélisation du vieillissement des matériaux.
 - Marketing industriel et agroalimentaire / Marketing sportif.
 - Gouvernance des organisations non marchandes.

/// La formation continue

- Formation continue des salariés :
 - Montage de « formations sur mesure » à destination de nos partenaires professionnels.
 - Capacité à organiser des modules aboutissant à la délivrance de certificats de compétences.
- Expertise IUT montage de dossiers de reprises d'études et VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).



/// Le développement de l'alternance

- 2ème année DUT « Techniques de Commercialisation ».
- Licence Professionnelle « Qualité de la production, Contrôles industriels, Métrologie dimensionnelle » (QCM).
- Mise en place d'une filière ingénieur sur Figeac.

/// Les projets d'étudiants

- *Exemple de projets commerciaux* : organisation et participation aux « Masters de ventes » (compétitions interuniversitaires avec des jurys professionnels). Les étudiants du département TC ont remporté le titre national en 2010. Organisation du gala de l'IUT.
- *Exemple de projets d'animation* :
 - Organisation d'un forum départemental de l'animation en gérontologie.
 - Enquête pour la conférence permanente des coordinations associatives de Midi-Pyrénées.
- *Exemple de projets industriels* :
 - Surveillance de l'usure d'un moule industriel.
 - Conception éolienne à axe vertical.



/// Les stages / Calendrier 2012 :

- Génie mécanique productique : 07 février au 15 avril 2011
- Licence pro CFAO : 07 février au 27 mai 2011
- Techniques de Commercialisation : 04 avril au 10 juin 2011
- Licence pro commerce : 14 février au 03 juin 2011
- Carrières sociales : 11 avril au 17 juin 2011
- Diplôme Universitaire : 30 mai au 24 juin 2011

